Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et

d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 5 (1925-1934)

Heft: 3

Artikel: Un récit anglais de l'Escalade publié en 1603 : réimprimé avec une

introduction

Autor: Jones, Leonard Chester

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1002629

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UN RÉCIT ANGLAIS DE L'ESCALADE

PUBLIÉ EN 1603

RÉIMPRIMÉ AVEC UNE INTRODUCTION

PAR

Leonard Chester JONES

INTRODUCTION

C'est à une visite récente en Angleterre que je dois la découverte de l'opuscule qui fait l'objet de cette étude. Cet opuscule, resté ignoré jusqu'ici, se trouve à la Bibliothèque bodléienne d'Oxford 1; c'est le seul exemplaire connu. Le titre en est libellé comme suit: A/Perticuler and true/Narration of that great/and gratious Deliuerance, that it plea-/sed God of late to vouchsafe unto the/Cittie of Geneva, namely/upon the xij of December/last in the yeere 1602. — At London, printed for George Potter and Richard Canter, ... 1603 2. — In-4 de 177×126 mm., 8 ff. n. ch., signés A et B×4.

Sur le premier feuillet, qui sert de couverture, se trouvent écrits en caractères gothiques les mots: « Geneva delivered ». Le titre est imprimé sur le second feuillet. Le texte commence au troisième feuillet ³ et finit au recto du dernier ⁴.

¹ Il figure dans le catalogue des imprimés de cette bibliothèque sous la rubrique « Geneva » et porte la cote: 24123.e.3.

² Voir fac-similé, fig. 5, p. 214.

³ Id., fig. 6, p. 215.

⁴ Au bas de la dernière page, au-dessous du mot « *Finis* », se trouve cette annotation manuscrite: « Richard Hammond Book ».

L'impression de cet opuscule, qui est remarquable, est faite en caractères gothiques, avec l'emploi, dans certains cas, de romains et d'italiques. L'orthographe anglaise est très fantaisiste; les noms propres, en revanche, sont assez exacts.

Analyse. — Le texte se divise nettement en trois parties: le préambule, le récit et l'épilogue. Il comprend trente-deux alinéas ¹.

Les quatre premiers forment le préambule, dans lequel se rencontrent quatre citations bibliques. Ce préambule fait allusion à l'année 1528 où, d'après l'auteur, Genève fut libérée du gouvernement de la maison de Savoie, et aux dangers auxquels elle a été exposée dès lors. C'est à la protection de Dieu qu'elle doit sa délivrance, et l'auteur compare Genève à l'ancien peuple d'Israël.

Le récit proprement dit comprend les alinéas 5 à 28 et une partie du 29^{me}. En voici une analyse ²:

- 5. Envoi, par le duc, de Rochette, pour endormir les soupçons des Genevois.
- 6. Départ du duc de Turin le 7 décembre. Arrivée à La Roche, où se trouvent trois mille soldats. Les chefs sont informés de l'entreprise le soir du samedi 11. Choix de trois cents pour donner l'assaut.
- 7. Départ (de La Roche, semble-t-il) à 1 heure et arrivée devant Genève à 2 heures du matin. Le duc s'arrête à un quart de lieue de la ville.
- 8. Dalbigny fait jurer aux soldats de se dévouer, et promet lui-même d'en faire autant.
- 9. En outre, il leur fait promettre de ne pas violer les femmes, ni de faire du butin, avant qu'il n'en donne le signal.
- 10. Arrivée devant les murailles et pose des claies. Les échelles sont dressées entre la Porte Neuve et la

¹- Nous les avons numérotés pour la commodité de notre exposé.

² Nous avons conservé l'orthographe des noms de personnes telle qu'elle se trouve dans le texte anglais.

Porte de la Monnaie. Escalade des premiers — une soixantaine — et attaque contre la première ronde. La sentinelle, blessée, se glisse de la «Terrasse,» s'échappe grâce aux ténèbres et donne l'alarme en ville.

- 11. Les citoyens s'arment immédiatement et occupent leurs postes.
- 12. Cependant trois cents ennemis escaladent le mur. Ces hommes sont armés de pied en cap et sont des soldats de marque.
- 13. L'ennemi se forme en bataille sur le mur et s'attaque à la Porte Neuve pour y livrer passage au gros des troupes à l'aide d'un pétard.
- 14. En s'approchant de la Porte Neuve, le pétardier est tué.
- 15. La Porte Neuve, défendue par vingt-cinq Genevois, est prise et reprise trois fois. Exploit du capitaine italien Brandano à la tête de trente bourgeois qui descendent de l'Hôtel-de-Ville.
- 16. L'ennemi, repoussé, cherche à passer par la «Tartase», puis par la porte de la Monnaie, mais en vain.
- 17. Pendant ce temps, les Genevois attaquent par les maisons près des murailles, mais l'ennemi continue à monter par les échelles. Ayant atteint le nombre de trois cents, il prend courage et combat vaillamment en criant : « Vive l'Espaigne, Vive Savoye: ville gagnée! »
- 18. Avec deux pétards, l'ennemi enfonce deux maisons, et plusieurs des principaux y pénètrent pour gagner la Place de la Monnaie, mais l'arrivée de cent cinquante arquebusiers, mousquetaires et hommes armés de piques les forcent à se retirer. Les femmes même prennent part à la mêlée, armées de hallebardes et d'épées. C'est à ce moment que l'ennemi perd courage en voyant que le canon du boulevard, près de la Porte Neuve, a fracassé une des échelles et blessé trente à quarante des siens qui montaient. Les soldats dans le fossé ne tentent plus l'escalade, et ceux qui sont déjà dans la ville, pris d'épouvante et entendant sonner la retraite, descendent plus vite

qu'ils ne sont montés. Quelques-uns tombent dans le fossé. Ceux qui restent — une centaine — sont tués ou grièvement blessés, sauf treize, qui sont pris vivants. Ceux-ci refusent de confesser quoi que ce soit, et sont pendus le même jour, en dépit de la rançon considérable qu'ils avaient offerte.

- 19. La mêlée a duré de 3 heures à 5 heures du matin.
- 20. A l'aube, l'ennemi se retire à Bonne et à La Roche.
- 21. D'Albigny, au pied de l'échelle, a fait semblant de monter, mais voyant que l'affaire ne réussissait pas, a prétendu avoir mal à l'estomac et s'est dérobé.
- 22. Ici viennent les noms de certains des prisonniers Sonas, Schaffardon, Dartinac Leur condamnation à mort, avec motifs à l'appui. Érection d'une potence au boulevard de la Porte Neuve, où les prisonniers ont été pendus le jour même.
- 23. Il y a eu environ quatre-vingts morts parmi les assaillants, en plus de ces treize et de ceux qui se sont noyés dans le fossé.
- 24. Parmi les Savoyards tués, on compte le fils du marquis de Lullin et celui du marquis de Trefort, ainsi que Messieurs de Cornage et de La Tour.
- 25. On a coupé les têtes des morts et on les a hissées sur des pieux. Les corps ont été jetés au Rhône.
- 26. Retraite de l'ennemi à Etrenblières avec des morts et des blessés, entre autres le baron de la Valdisaire. Une revue à La Roche montre que trois à quatre cents hommes manquent à l'appel.
- 27. Mise à mort de quatre capitaines espagnols par le duc pour ne pas avoir obéi à son ordre d'attaquer la ville par l'autre côté. Le duc se retire à Turin.
- 28. La ville a perdu seize hommes. Parmi eux: «Canal, Vandell, Marke Cambiago, Peter Cabriol, Maister Nicholas, Masson, Bandières, Debolo»; en plus, il y a une vingtaine de blessés.
- 29. Trois cents Suisses de Berne, amis et confédérés des Genevois, sont venus au secours de la ville, qui en attend chaque jour davantage.

L'épilogue commence dans ce même alinéa 29 et une de ses premières phrases: «that hee, laughing at their complots, had taken the cause of his people into his owne hands » (« que lui, se riant de leurs complots, a pris entre ses propres mains la cause de son peuple »), rappelle bien un peu le «que se moqué et se ri dé canaillé» du Ce qué laino. 30. « Ce récit est doublement utile, et celui dont le cœur

- est sanctifié, en profitera sûrement.»
- 31. En premier lieu, nous pouvons voir quelle foi nous devons ajouter aux paroles et aux promesses de la faction papale-espagnole, dont la Savoie est un des membres principaux. Vis-à-vis d'eux nous devrions nous tenir sur nos gardes, puisqu'ils ont pour principe qu'un serment prêté à des hérétiques, parmi lesquels ils nous classent injustement, n'engage à rien.
- 32. En second lieu, la bonté que le Seigneur manifeste à ceux qui marchent selon sa vérité apparaît clairement. Cela devrait nous inciter à plus de zèle pour sa gloire, à plus de confiance en Lui. S'Il nous envoie des épreuves, Il nous donne aussi la force de les supporter.

Sources. — La préparation de cette étude m'a entraîné beaucoup plus loin que je ne croyais au moment de l'entreprendre. J'aurais voulu étudier tous les récits, mais cela m'a été impossible. Jusqu'ici, j'en ai trouvé vingt-trois, dont j'ai dressé la liste et que j'ai étudiés avec soin. Plutôt que de m'attarder à récapituler cette liste, je me bornerai à dire quelques mots de deux des récits qui nous intéressent spécialement.

Le premier est le Véritable Récit de l'entreprinse du Duc de Savoye sur la ville de Genève, très connu par l'édition de Lausanne de 1603, qui, à mon avis, est la seconde rédaction 1.

¹ Cette seconde édition est celle dont le titre porte « A Lozane. Pour Jean le Preux. 1603 ». Deux exemplaires, les seuls que j'aie vus, se trouvent dans la bibliothèque de feu M. Théophile Dufour, en dépôt à la Bibl. publique et universitaire de Genève. Le texte de cette édition a été réimprimé en 1878 à Genève, par J.-G. Fick, pour J. Jullien.

A la «Stadtbibliothek » de Berne existe une autre édition de ce récit, sans lieu ni date, que je crois antérieure ¹.

Le second récit est probablement celui qui a fait couler le plus d'encre. Il est aujourd'hui généralement reconnu comme étant l'œuvre de Thellusson. Le manuscrit original de ce récit n'a pas été retrouvé, mais on en connaît trois copies anciennes et une traduction en espagnol. Deux des manuscrits français sont à la Bibliothèque nationale de Paris. L'un, copie antérieure à 1632, a été publié par Théophile Dufour dans Deux Relations de l'Escalade (Genève, 1880). Il en constitue la première pièce, sous le titre de: Entreprise sur Genève par le Duc de Savoye.

L'autre a été découvert par Émile Duval, qui l'a décrit comme étant une copie contemporaine et l'a publié, avec deux autres récits, sous le titre de: Trois relations de l'Escalade (Genève, 1885) en mettant en parallèle le texte publié par Th. Dufour. En imprimant les variantes du texte Dufour en caractères italiques, Duval en fait ressortir les concordances et les différences.

Le troisième manuscrit français a été trouvé à Londres par M. Charles Borgeaud, qui l'a publié parmi les *Documents de Londres* dans les *Documents sur l'Escalade de Genève*, publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève en 1903 ².

La traduction espagnole est à Paris, aux Archives Nationales. M. Francis De Crue, qui a recueilli et analysé les *Documents de Paris* dans les *Documents sur l'Escalade* que je viens de citer, la mentionne ³, sans la reproduire.

¹ Il n'y a qu'un passage qui soit complètement remanié, mais beaucoup de mots et même quelques passages de l'édition de Lausanne ne s'y retrouvent pas. Je ne citerai que deux cas, qui me semblent établir qu'ici nous avons à faire à la forme originale. Dans l'édition de Lausanne nous lisons: « De ceux de la ville furent trouuez quinze ou 16 morts »; dans celle qui se trouve à Berne: « furent trouuez quinze morts ». Cette dernière ne contient pas le passage final de l'édition de Lausanne: « Aussi est à remarquer que les Seigneurs de Berne oya(n)t parler de telle trahison, ont enuoyé trois cens hommes pour secours à Geneue. »

² P. 420 et suiv. — Dans sa note à la page 420, M. Borgeaud lui donne le titre de *Discours de l'Entreprise de Genève*.

³ P. 360.

Ces deux récits: le Véritable Récit — probablement l'édition de Lausanne de 1603, pour Jean le Preux — et celui que nous appellerons «Thellusson-Duval », sont les sources principales de la relation anglaise ¹.

En effet, les alinéas 5, 6, 24, 26 et 28 de la Perticuler Narration sont pris directement du Véritable Récit, les 9, 11, 12, 16, 17, 19, 20, 21, 23, 27 et 29 exclusivement du Thellusson-Duval. Il est vrai qu'on retrouve les renseignements de l'alinéa 9 dans le Véritable Récit, mais c'est l'ordre du Thellusson-Duval qui y est conservé. Il y aurait donc cinq alinéas traduits du Véritable Récit et onze du Thellusson. Pour les alinéas tirés de sources uniques, je me borne à constater que la traduction est littérale là où la construction française s'y prête. Là où ce n'est pas le cas, les phrases sont remaniées, mais le sens exact est conservé. C'est cette méthode de traduction qui donne si fortement l'impression que le compilateur du texte anglais connaissait à fond les deux langues.

Deux exemples de la fidélité de la traduction suffiront:

L'alinéa 23 est la traduction d'un passage qui se trouve vers la fin du Thellusson-Duval: « Outre les treize susdictz, il y a environ 80 sans ceulx qui se sont noyéz dans le fossé et beaucoup de blessez ». Puisque la phrase précédente finissait avec le mot « mortz », il n'y a eu aucun changement, sauf la traduction de « blessez » par « sore maimed ».

Le commencement de l'alinéa 5 montre que le Véritable Récit est tout aussi exactement traduit. Nous y lisons: « For, the Duke of Sauoy hauing resolued to surprise the Towne of Geneua, by scaling the Walles: that he might the more easely attaine unto it, some few dayes before, sent Maister Rochette chiefe Presedent of the Senat of Chambery to the Magistrates of Geneua... » Le Véritable Récit débute ainsi: « Le duc de Sauoye ayant resolu de surprendre la ville de Geneue par escalade, pour y paruenir plus facilement, enuoya quelques jours au parauant Mr. Rochette, premier

¹ Nous la désignerons dans le cours de notre exposé par les mots: Perticuler Narration, ou, plus brièvement, Narration.

200

President du Senat de Chambery, vers les Seigneurs de Geneue...»

Parmi les alinéas tirés des deux récits, nous remarquons deux catégories distinctes. Il y en a, comme le 8 et le 22, où la première partie est tirée d'une des sources, et la seconde partie de l'autre. La seconde catégorie — et c'est la plus intéressante — comprend les alinéas 7, 10, 13 et 18. Ils présentent de vrais récits combinés où les enchevêtrements sont plus compliqués, et dont résulte, parfois, une certaine confusion.

Le compilateur ne fait que deux erreurs de quelque importance. La première est à l'alinéa 7. Une traduction littérale de ce passage serait: « De là — à l'alinéa précédent, le dernier endroit mentionné est La Roche, à quatre lieues genevoises ¹ de Genève — ils avancèrent à une heure après minuit vers la ville de Genève, où ils arrivèrent à deux heures de la nuit environ; le duc lui-même était resté à un quart de lieue de Genève ». Cela ferait parcourir aux troupes du duc quatre lieues genevoises dans l'espace d'une heure!

Comment cette erreur s'est-elle glissée dans la Narration? Je crois que nous pouvons l'expliquer très facilement. Dans le Thellusson-Duval, nous retrouvons les phrases suivantes: « Il (c'est-à-dire le duc) arrive à Bonne en Fossigni, le samedy xxije du mesme mois, & le mesme soir... descouvre son dessing...; luy s'en vient... jusques aux portes de Genève en ung pré appellé Plain Pallais avec trois mille, tant à pied qu'à cheval conduictz par le sieur d'Albigny; où estant arrivez une heure apres minuict... ledict sieur d'Albigny... receut le serment de tous... & leur fit promectre ...de ne toucher... à femme ny faire aucun buttin jusques a ce qu'ilz entendissent le signal... Ce qu'estant faict, ils s'approchent des murailles de la ville & entre les deux & trois heures...» Dans le Véritable Récit, nous lisons: « Le duc ... arriua à la Roche, ville distante 4, lieues de Geneue, ... ou il auoit ... enuiron trois mil hommes ... Il fit assembler ... tous les Chefs

¹ La lieue moyenne comptait quatre kilomètres.

... & leur ayant declaré son dessein,... il en ordonna trois cents pour faire la pointe ... puis s'achemina avec eux vers icelle ville, où ils arriverent environ deux heures apres minuict. Le Duc s'estant arresté à un quart de lieue de la ville, Monsieur d'Albigny ... print serment ... » Il est évident que le compilateur a indiqué l'heure de l'arrivée à Plainpalais d'après le Thellusson-Duval, et l'heure de l'arrivée à Genève d'après le Véritable Récit. En retenant l'heure de l'arrivée à Plainpalais, tout en supprimant dans cet alinéa toute mention d'une halte en cet endroit, l'auteur crée une confusion. Le lecteur est réduit à supposer que le départ de La Roche aurait eu lieu à une heure. Le Véritable Récit évite la confusion en supprimant la mention de l'heure et en passant Plainpalais sous silence. L'arrêt et le serment exigé par d'Albigny sont mentionnés ensuite, sans toutefois que l'endroit où ils eurent lieu soit indiqué.

La seconde erreur se trouve dans la contradiction qu'il y a entre les alinéas 12 et 17. Dans le premier, nous lisons: « ... it was impossible for them to hinder the entrance of some three hundred of the Enemie, ... » (« il leur fut impossible d'empêcher que l'ennemi y entrât au nombre de trois cents »). Après avoir décrit la lutte aux trois portes — la Porte Neuve, celle de la Tertasse et celle de la Monnaie le compilateur continue son récit au 17e alinéa: « ... but the Enemie gaue great resistaunce, and came still up by the Ladders, to the number of three hundred: whereby their courage encreased much, ... » (« mais les ennemis résistèrent vivement et continuèrent à monter par les échelles au nombre de trois cents: grâce à cela, leur courage augmenta beaucoup, ... »). S'ils étaient trois cents quand la lutte s'engagea, et si pendant les tentatives de s'emparer des trois portes les Savoyards continuaient à monter par les échelles, il serait étonnant qu'il n'y en eût que trois cents à la fin de l'affaire.

L'erreur provient ici du fait que le Thellusson-Duval contient une contradiction dans le passage qui a servi de source à l'alinéa 12 et que la copie du Thellusson dont se servait notre auteur suit de plus près la version publiée par

Duval que celle de Dufour ou de Borgeaud. Voici le passage dans le Thellusson-Duval: « ... il ne fut pas possible d'empescher qu'il n'y entrassent plus de deux cent hommes de l'ennemy ... Lesquels 300 se mirent en ordre ... ». Le Thellusson-Dufour, au contraire, rapporte: « ...il ne fust possible d'empescher qu'il n'entrast plus de deux cens hommes de l'ennemy, ... lesquels deux cens hommes se mirent en ordre ... ». La version dont se servait le compilateur devait être conforme à celle du Thellusson-Duval, et ayant à choisir entre « plus de deux cent hommes », et « Lesquels 300 », il s'est tenu au chiffre le plus élevé - chiffre moins exact, puisque les passages qui auraient pu servir de sources à l'alinéa 17 dans le Thellusson-Duval et le Thellusson-Dufour, concordent et donnent « bien trois cent » et « trois cens environ » pour le nombre des Savoyards entrés après les attaques contre les trois portes.

Avant de considérer les autres passages de la Narration qui ont pour nous un intérêt particulier, je désire montrer pourquoi, à mon avis, notre auteur semble se baser sur un récit Thellusson qui se rapproche davantage de la version Duval que les autres manuscrits de ce récit que nous possédons. Évidemment, les comparaisons sont plus difficiles, avec une traduction comme la Perticuler Narration, qu'elles ne le seraient avec un texte écrit dans la même langue: la traduction nous empêchant de retrouver les mots identiques et obligeant parfois à des remaniements de phrases. Le fait que M. Borgeaud a découvert son manuscrit au Record Office à Londres, nous pousserait d'abord à supposer avec quelque probabilité que c'est de ce manuscrit-là que notre auteur — qui était certainement un Anglais — s'est servi dans son travail.

J'ai dressé une petite table de variantes — principalement de noms propres — des trois rédactions du récit Thellusson et de la *Perticuler Narration*, qui fait assez bien ressortir les relations réciproques de ces pièces. La voici:

Perticuler	Duval	Dufour	Borgeaud
Narration Tartase (al. 10)	Tartasse (p. 10)	Tartasse (p. 9)	Dartasse (p. 423)
300 (12)	plus de 200 Lesquels 300	plus de deux cens lesquelz deux cens. (10)	
endeuoring (13) their men (13) Ambúscado (14) by the meanes of an Italian Captaine called	taschent leur gros harquebuzade par le cappitaine Brandane	pourchassans leurs gens harquebuzade	taschant leurs gens arquebusade par le capitaine Brandane
Brandano (15) hart (16) Sonas (22) Schaffardon (22) Dartinac (22) three hundred Swytsers of Berna (29)	cœur (p. 11) Sonas (p. 12) Chianferdon d'Atignac 300 Suisses du pais de Berne	corps (p. 10) Connas (p. 12) Chaffildes d'Atignac trois cens Suisses au secours	cœur (p. 424) Honas Chianferdon Atignac secours de 300 Suisses du pays de Berne

De ce tableau on peut conclure que le compilateur connaissait Genève et qu'il travaillait non pas d'après le manuscrit du Record Office, mais d'après un autre ressemblant davantage au Duval.

C'est le moment de dire quelques mots des parties de la Perticuler Narration qui ne sont tirées ni du Thellusson ni du Véritable Récit. Il faut constater d'abord qu'elles sont peu nombreuses et que ces adjonctions n'ont pas toutes le même intérêt. En premier lieu, il y a quelques phrases explicatives qui auraient pu être ajoutées par n'importe quel écrivain bien renseigné, travaillant avec les deux récits dont nous savons que notre auteur avait connaissance. A l'alinéa 6, par exemple, le duc est décrit comme un ennemi ancien et acharné de Genève¹ et, au 25, les Bernois comme étant les voisins et confédérés de la république². En second lieu, il y a quelques amplifications de phrases qui existent déjà dans l'une ou l'autre des sources connues. Ces amplifications se rattachent soit aux phrases explicatives dont j'ai parlé, soit à la troisième catégorie, les

¹ « an olde and haynous enemie unto Geneua ».

² « Swytsers of Berna, being their neighbours and confederates ».

indications qui semblent tirées d'autres sources imprimées ou manuscrites.

Examinons dans leur ordre les passages qui rentrent dans ces deux dernières catégories. Ils se trouvent aux alinéas 8, 10, 12, 14, 15, 18 et 25.

A l'alinéa 8 on lit cette phrase : « Then Monsieur Dalbigny ... demaunded, ministred and received their Oath » (« Alors Monsieur Dalbigny exigea d'eux un serment, leur en présenta la formule, et reçut leur déclaration ») qui développe beaucoup le « print serment » du Véritable Récit, ou le « receut serment ... & leur fit promectre » du Thellusson-Duval. L'amplification est telle qu'on est poussé à croire plutôt à une traduction d'une autre source — source que je n'ai pu retrouver.

L'alinéa 10 est d'un intérêt spécial. Les renseignements sont tirés des deux sources. Le commencement décrit comment fut donnée la première alarme et c'est justement le passage qui est différent dans les deux éditions du Véritable Récit — celle sans lieu ni date, et celle de Lausanne, 1603. Puisque sur ce détail le Thellusson-Duval et l'édition sans lieu ni date concordent, je ne puis affirmer quelle édition le compilateur possédait, mais je puis dire que si c'était celle de Lausanne, il l'a négligée pour le Thellusson-Duval. L'édition de Lausanne raconte que c'est le porte-lanterne de la seconde ronde qui a premièrement donné l'alarme. La Perticuler Narration, l'édition sans lieu ni date du Véritable Récit et les trois formes du Thellusson disent que c'est la sentinelle blessée qui s'est échappée et l'a donnée.

Deux points dans ce même alinéa doivent être relevés. Le premier est «all Shot». Ces deux mots, qui ont trait aux soixante Savoyards entrés les premiers dans la ville, signifient «tous munis d'armes à feu 1». C'est un renseignement que je n'ai retrouvé nulle part. On peut rapprocher de ceci un passage du Récit de la délivrance de Genève, par

¹ Voir: Standard Dictionary of the English Language (1895), article « shot ».

Simon Goulart 1, qui dit: « De toutes ces troupes furent choisis trois cents, assavoir environ cent armez de toutes pièces jusques à la botte, aucuns avec le plastron seulement, autres avec la cuirasse, et le casque en teste, le pistolet en la ceinture et le coustelas en main, cent autres avec le mousquet et demipique. »

Le second point est le suivant: après le mot «Terrasse» se trouve la parenthèse suivante « (which is a Hill of earth)». Cette explication ne se retrouve ni dans le Thellusson-Duval, ni dans le Véritable Récit. Faut-il y voir la preuve que le compilateur connaissait la ville de Genève, ou qu'il possédait une troisième source écrite, ou que tout simplement il expliquait un mot que ses lecteurs risquaient de ne pas comprendre? Je ne sais. Il est intéressant, cependant, de constater qu'il y a une description de cette même terrasse dans le récit de Melchior Goldast ²: « Du costé de la muraille qui est en dedans, il y a une terrasse un peu éminente, mais fort droicte, qui s'estend tout du long de la Corraterie. Les rondes sont tenues d'y prendre garde diligemment... »

L'alinéa 12 contient la phrase « all Captaines and Commaunders, men of authoritie and courage ». Le Thellusson-Duval mentionne les « cappitaines ou gens qui avoient eu commandement », mais, comme le Véritable Récit, passe le reste de la phrase sous silence. La fin est probablement une simple déduction du commencement, ou un souvenir vague des « plus braves de son camp » auxquels d'Albigny avait précédemment révélé son dessein.

Je cite en entier l'alinéa 14: « Comming neare unto the sayd place with their Petart, he that caryed it, and should haue fyred it, was killed by an Ambúscado. » (« S'approchant dudit endroit avec leur pétard, celui qui le portait et devait

¹ Publié dans: *Escalade*, 1602-1902, par DuBois-Melly et Alfred Cartier (Genève, 1902, in-4), p. 9 et suiv. — Le passage cité se trouve à la p. 21.

² Histoire de la supervenue inopinée des Savoyards en la ville de Genève..., par Melchior Goldast, réimprimée d'après l'édition de 1603 et précédée d'une introduction par Frédéric Gardy, dans M.D.G., t. XXVIII, p. 212.

le faire partir fut tué par une embuscade.») Cette description est très différente de celle, cependant détaillée, du Véritable Récit: « ... la place d'icelle porte fut prinse & reprinse, qui empescha le petardier d'accommoder son petard, & le contraignit on de le quitter & en fuyant fut tué 1 ». Le Thellusson-Duval est beaucoup plus bref: « L'ennemy donques venant à ladicte porte, le petardier fut tué d'une harquebuzade... »

Il semble bien ici que nous avons affaire à une troisième source; cette supposition est confirmée par l'emploi du mot « Ambúscado », qui est certes surprenant. C'est une forme désuète du mot anglais « ambuscade » ², qui a le même sens que « embuscade » en français.

Parmi tous les récits de l'Escalade que j'ai parcourus, je n'ai retrouvé « embuscade » que dans un seul, dans celui qui a été inséré par les continuateurs de Jean de Serres dans l'Inventaire général de l'histoire de France ³, où il est dit: «La première embuscade renverse le pétardier ». Faut-il en conclure que celui qui a fait les adjonctions à l'Inventaire général en 1640 connaissait la Perticuler Narration? Je ne le crois pas: les concordances sont trop peu nombreuses. Peut-être y a-t-il simple coïncidence. Peut-être — et cela me paraît plus probable — a-t-il existé un récit français dont l'éditeur de l'Inventaire de 1640 se serait servi et qui serait la troisième source du compilateur de la Perticuler Narration.

L'alinéa 15, aussi, ferait croire à une troisième source. On y lit: «...the Enemie was finally constrayned to retire, by the meanes of an Italian Captaine called Brandano, comming from the Towne-house of the Cittie with some thirtie Citizens: who with a great furie and courage, fell upon them.» («L'ennemi fut finalement obligé à se retirer par un capitaine italien nommé Brandano, qui, descendant de l'Hôtel-de-Ville

¹ Éd. de Lausanne. L'édition s.l.n.d. finit la phrase ainsi: « & le contraignit de le quiter. »

 $^{^2}$ Voir: Standard Dictionary of the English Language, article « ambuscade ».

³ Édition de Paris, 1640, in-fol., p. 788.

avec une trentaine de bourgeois, se rua sur lui avec grand élan et courage.»)

Remarquons que ni le Thellusson ni le Véritable Récit n'indiquent que Brandano était Italien, et qu'aucun récit ne donne le nombre exact des hommes qui, arrivant de l'Hôtel-de-Ville, reprirent la Porte Neuve par trois fois. Ayant pu vérifier tous les autres chiffres que donne notre compilateur, je suis porté à croire que « la trentaine de bourgeois » est tiré d'une source qui nous est inconnue. Quant aux derniers mots: « avec beaucoup d'élan et de courage», ils peuvent être extraits de la même source ou avoir été ajoutés par le compilateur

L'indication que Brandano était Italien est intéressante. Elle pourrait au besoin se déduire de son nom. Quoi qu'il en soit, je ne l'ai retrouvée que dans deux récits, italiens l'un et l'autre. L'extrait du manuscrit de l'Historia compendiosa di Geneva de la Bibliothèque St.-Marc de Venise, publié par Victor Cérésole¹, avec traduction française, contient la phrase suivante: « Dans cette troupe, les premiers furent deux capitaines italiens, appelés l'un Brandano et l'autre Oldevino; ils accomplirent réellement des actes extraordinaires de valeur...» Le récit de Cardoino 2 ajoute encore d'autres précisions. On y lit: « Il (Baudichon de la Maisonneuve) était suivi, entre autres, de deux capitaines italiens de Cremone, et d'une dame toute armée, lesquels firent des actions d'une valeur tout à fait extraordinaire. » Tout en évitant d'entamer une discussion au sujet de ces deux récits, dont l'un ne m'est connu qu'en traduction, je ferai remarquer que tous deux sont censés avoir été écrits aux environs de 1620, et qu'à mon avis, ou bien ils ont puisé à une source commune, ou bien Cardoino s'est servi de l'*Historia compendiosa* en rédigeant sa *Vera* Relatione della città di Ginevra.

L'alinéa 18 est celui où les deux sources se combinent le plus étroitement. En général, le récit suit le Thellusson-Duval, mais puise beaucoup de détails dans le Véritable

 $^{^1}$ $M.D.G.,\ t.$ XIX, p. 251-258. 2 Journal de $Gen\`eve$ du 12 décembre 1902, nº d'Escalade.

Récit: « Deux petards » au lieu de trois, « plusieurs de leurs chets » qui entrèrent dans les maisons le long de la Corraterie, la « place de la Monnoye » au lieu « d'endroit », le « canon du bouleuard de la porte neufue » chargé non seulement de « chesne », mais bien « de chaisnes & de cloux ». Il y a plusieurs phrases explicatives dans la première partie de cet alinéa, mais la variété d'indications les rend si nécessaires pour le sens, qu'il n'y a pas besoin de leur chercher des sources spéciales. Tout à la fin, par contre, se trouve une phrase qui donne deux détails qui ne proviennent ni du Thellusson, ni du Véritable Récit. L'auteur mentionne les treize prisonniers et ajoute: « who being taken alive, refusing to confesse any thing, were hanged the same day, notwithstanding their offering of great Ransome» (« qui ayant été pris vivants, sur leur refus de confesser quoi que ce soit, furent pendus le jour même, en dépit de leurs offres de fortes rançons»). Ce silence des deux sources sur le refus des prisonniers de faire des aveux est d'autant plus frappant que le Véritable Récit effleure la question, mais ne dit pas si des aveux ont été faits: « Les treze prisonniers furent menez à l'instant au lieu de la question, pour tirer d'eux leurs confessions & apres ce, on leur fit leur procez...». Colladon 1 dit: «on ne peut presque rien tirer d'eux», et cela est confirmé par le procès-verbal de la séance du Petit Conseil du 12 décembre 1602.

Les mentions de la rançon refusée ne sont pas très nombreuses, mais on en trouve dans l'Inventaire général de l'histoire de France, et dans l'Historia compendiosa manuscrite, citée par Cérésole.

L'alinéa 25 ne contient qu'un seul renseignement omis dans le Thellusson et le Véritable Récit, c'est que les cadavres des Savoyards ont été jetés au Rhône après que les têtes eurent été hissées sur des pieux. Le fait est mentionné dans cinq des récits que j'ai parcourus ². De ceux-ci, le seul

¹ Journal d'Ésaïe Colladon (1600-1605), Genève, 1883, p. 5.

² Brief Récit (publié par Th. Dufour dans Deux relations de l'Escalade), Récit officiel dans le Registre du Conseil, Journal d'Ésaïe Colladon, Vray Discours, Historia compendiosa.

qui aurait été à portée du public, en 1603, est le *Vray Discours*, imprimé cette même année et, peut-être, le *Brief Récit*. Puisque la *Perticuler Narration* a peu de concordances avec le *Vray Discours*, on peut conjecturer soit que le compilateur habitait Genève, soit encore qu'il avait eu ces renseignements par quelqu'un de Genève, ou qu'il avait vu le *Brief Récit*, ou un manuscrit à nous inconnu.

En résumé, la *Perticuler Narration* amplifie la prestation de serment par d'Albigny (8), la phrase « *Capitaines et gens de commende* » (12) et la description de la mort du pétardier (14).

Elle ajoute quelques détails nouveaux, à savoir que les soixante qui entrèrent les premiers étaient tous munis d'armes à feu et que le capitaine Brandano, en arrivant de l'Hôtel-de-Ville à la Porte Neuve, conduisait une trentaine de bourgeois (15).

Elle est la première en date qui indique la nationalité de Brandano et qui affirme qu'il ne fut pas tenu compte de l'offre de rançon faite par les prisonniers. A part le récit officiel dans le Registre du Conseil, elle est la première qui ait nettement dit que les treize prisonniers refusèrent de faire des aveux.

En étudiant ces données, force nous est de constater qu'aucun des récits connus ne contient tous les détails de la *Narration* qui ne proviennent pas du Thellusson ou du *Véritable Récit*. Il faut donc conclure soit que le compilateur avait recueilli des renseignements de témoins oculaires, soit qu'il possédait une ou plusieurs autres sources écrites.

C'est à cette dernière supposition que je me range.

L'Auteur. — Il ne m'a pas été possible d'identifier l'auteur de la *Perticuler Narration*. Mais nous pouvons préciser quelques points et en premier lieu qu'il était Anglais. Si nous comparons avec notre texte les sources que nous connaissons, nous devons reconnaître que la traduction est magistrale. C'est surtout la pureté de l'anglais qui

nous frappe. Quand il est possible de traduire littéralement, notre auteur le fait, mais quand la traduction littérale est impossible, il remanie l'ordre des mots: le sens est conservé, mais la phrase devient purement anglaise. Notez ces quelques traits au commencement de la Narration. La première phrase débute: « Since the yeare 1528, that Geneua was freed from the government of their Earle...» Il y a deux inexactitudes: en 1528, le chef de la maison de Savoie portait déjà le titre de duc et 1528 n'est pas la date de l'indépendance de Genève. Mais dire Earle pour comte, c'est se servir du titre anglais, et exclusivement anglais. Ensuite, dire « Geneua was freed from the rule of their Earle» est une faute de grammaire. Souvenonsnous, cependant, qu'en anglais les noms collectifs ont parfois un sens pluriel — on dit, par exemple, « The committee have decided to do their duty ». Employer, comme ici, un nom collectif avec un verbe au singulier et un pronom au pluriel, est une faute qu'un Anglais aurait faite bien plus facilement qu'un Français qui aurait su assez bien l'anglais pour écrire cette relation.

A l'alinéa 5, nous lisons: «... sent Maister Rochette chiefe Presedent of the Senat of Chambery to the Magistrates of Geneva... ». Ceci est une traduction d'une portion du premier alinéa du Véritable Récit et l'ordre des mots y est identique. «Senat» se retrouve dans la traduction, et non «Senate», «chiefe Presedent» remplace «Premier President», «Magistrates », « les Seigneurs ». « Premier », en général, se traduit « first », et s'emploie même dans certains titres, mais « first president » ne correspond pas aussi bien que « chiefe Presedent » à l'usage anglais. Lock, dans son rapport de 1603 à Cecil, dit bien que le duc avait envoyé un « chiefe Presidente» à Genève, et nous parlons aujourd'hui du « Chief Justice of the United States». Également le mot «Seigneurs» se traduirait ordinairement « Lords », mais les Seigneurs de Genève sont souvent appelés « les magistrats », et « Magistrates », dans ce passage, rend bien plus fidèlement, en anglais, la pensée de l'auteur.

Il ressort de tout ceci que notre compilateur connaissait

aussi le français à fond. Je n'ai remarqué qu'une seule faute de traduction, si du moins on considère comme telle la substitution de « Ambúscado » à « Harquebuzade », substitution que je soupçonne provenir de l'emploi d'une troisième source. La manière dont il se sert de « Harcobussiers » (18), sa traduction de «harquebuziers» (ou «arquebusiers») appuie cette explication. Il est vrai que parfois il omet des détails qui ajouteraient à la clarté de son récit, mais cela ne signifie pas du tout qu'il ne comprenait pas ce qu'il omettait. On peut regretter qu'il n'ait donné sur les échelles que la phrase «they raysed three Ladders, in a ranke tyed togither», mais c'est une traduction fidèle de « furent dressées trois eschelles de front, qui s'entretenoyent ». Le Véritable Récit, nous semble-t-il, eût été préférable comme source, avec «les eschelles faites de pieces qui s'enchassoyent ».

Au point de vue de l'exactitude de son travail, nous notons un contraste frappant entre les différentes parties. Le récit même est fait avec un soin scrupuleux. Non seulement, bien qu'ayant sous les yeux au moins deux textes français, il rédige sa Narration dans un anglais très pur et rend la pensée des récits français avec l'exactitude la plus absolue, mais encore les noms propres et les phrases non traduites sont imprimés en caractères spéciaux et, de fait, les noms sont moins déformés que dans bien des manuscrits français contemporains. Les seules erreurs à noter sont « Corps du gard » (13) et « Corps du garde » (16) qui remplacent « corps de garde », « Tartase » pour « Tartasse », «Schaffardon» pour «Chaffardon», «Dalbigny» en un mot pour « d'Albigny », et « Dartinac » (22) pour « d'Attignac ». Notons aussi que « maistre Nicolas masson » semble être devenu un double personnage: « Maister Nicholas, Masson ». Nous remarquons également par deux fois l'emploi de formes plus italiennes que françaises: «Berna» et «Bonna», pour «Berne» et «Bonne». C'est un usage courant en anglais à cette époque. Lock, par exemple, qui s'était réfugié à Genève et qui connaissait donc parfaitement la ville, emploie bien plus souvent encore

ces formes dans son rapport 1 et déforme aussi les noms, transformant « d'Albigny » en « d'Arbinny » et « d'Arbinnye ».

Si nous recherchons les erreurs et confusions qui résultent facilement de la combinaison de faits tirés de plus d'une source, nous n'en trouvons que deux, déjà relevées: les quatre lieues parcourues par les troupes du duc en une heure et les trois cents Savoyards entrés dans la ville qui, après avoir reçu des renforts, restent toujours trois cents.

Si maintenant nous considérons le préambule et la suite du récit, nous ne constatons plus cette exactitude méticuleuse. La raison en est que dans ces parties de son récit, notre auteur écrit au courant de la plume et se fie à sa mémoire, qui lui fait parfois défaut. Dans le récit même, par exemple, le duc de Savoie est toujours duc, mais en parlant du chef de cette maison en 1528, l'auteur l'appelle « Earle », ce qui est inexact. La même remarque s'applique aux citations bibliques. M. Stephen Wright, de la Bibliothèque bodléienne; qui, entre autres services qu'il m'a aimablement rendus, a bien voulu se charger de vérifier ces citations dans la vaste collection de Bibles que possède l'Université d'Oxford, a trouvé deux des versets (Ps. XXXIV, 18 et 19) dans le texte connu sous le nom de Great Bible, dont la première édition date de 1539, mais n'a pu retrouver les autres (Ps. XCI, 1 et CXXIX, 1 et 2) dans la forme exacte que leur donne notre auteur. Je suis d'accord avec M. Wright, qui suppose que ces passages ont été cités de mémoire. Pour la cinquième citation, qui se trouve dans la suite du récit, la référence n'est pas indiquée, mais quelqu'un a ajouté à la plume « Esai: 17. 14 ». Nous pouvons admettre, me semble-t-il, puisque notre auteur donne le renvoi exact pour quatre des cinq citations, qu'il connaissait fort bien sa Bible, si même il n'avait pas fait des études de théologie.

IMPORTANCE. — Quelle est l'importance de la *Perticuler Narration* ? Elle réside avant tout dans l'intérêt qu'avaient

¹ Documents sur l'Escalade de Genève, p. 437 et suiv.: « Lozanna », « Berna », « porto Novo », « porte de Riva ».

les Anglo-Saxons de posséder un récit contemporain de l'Escalade en anglais. En effet, il faut reconnaître que la Narration n'ajoute que fort peu de détails à ceux que nous connaissons déjà. Ce n'est pas comme source historique qu'elle a sa grande valeur pour nous, mais comme un témoignage de l'intérêt que les Anglais portaient à Genève et du caractère foncièrement protestant de l'Angleterre de 1603. Aujourd'hui, l'Église anglicane passe par une évolution: ses chefs s'efforcent de diminuer l'élément protestant au profit de l'élément catholique. Évidemment, une Église a le droit d'évoluer, mais on doit à la vérité historique de constater encore une fois qu'au début du dix-septième siècle, l'Angleterre était le «bulwark of Protestantism». Le fait que les autorités genevoises ont tenu le gouvernement d'Élisabeth au courant de leurs affaires montre bien qu'elles comptaient sur sa bienveillance, mais nous avons une preuve encore plus probante de cette attitude bienveillante dans le fait que le gouvernement anglais a laissé imprimer et circuler cette brochure. Souvenonsnous qu'à cette époque, les brochures remplissaient le rôle que jouent aujourd'hui les grands quotidiens. Elles donnaient les nouvelles et créaient l'opinion publique.

Nous n'avons pas affaire ici à une feuille préparée hâtivement et lancée secrètement. La traduction exacte et élégante, l'impression soignée, tout témoigne d'un récit rédigé et publié par des personnes instruites et bien renseignées, ayant des fonds à leur disposition et travaillant sans crainte de poursuites de la part de leur gouvernement. C'est une preuve frappante de la sympathie que certains Anglais portaient à Genève et du zèle et de l'adresse qu'ils mettaient à faire partager cette sympathie à leurs concitoyens.

A

Perticuler and true Narration of that great

and gratious Deliuerance, that it plealed God of late to vouch lafe vnto the Cittie of Geneua, namely vpon the xij of December last in the yeere



Printed for George Potter and Richard

Canter, dwelling in the Popes
head Alley neare the
Exchange. 1603.

24/23.2.3



A true Narration of that great and grati-

ous deliuerance which God gaue vnto the Cittie of Geneua the. xij.

day of December last, in the
yeare. 1602.



Ince the yeare. 1528. that Geneua was stæd from the goueenment of their Earle, as Chistendome knoweth that sundry, dyuers, and great enterprises have bin practised and attempted against the sayd Cittie,

and that by great persons: some whereof inhabited the Citie, and some were Stran-

gers.

And this attempted, to be performed one while by Traytors within, another while by Enemies without: and the same both overt Ecouett. Some whereof set themselves onely against the Ecclesia dicall government, other

AVERTISSEMENT

Nous avons conservé les majuscules et les minuscules du texte anglais, ainsi que l'u à la place du v.

Pour faciliter la consultation du texte, les alinéas ont été numérotés, ce qui n'est pas le cas dans l'original.

La reproduction photographique de l'opuscule entier est conservée à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

A TRUE NARRATION

OF THAT GREAT AND GRATIOUS DELIUERANCE
WHICH GOD GAUE UNTO THE CITTIE OF GENEUA
THE XII. DAY OF DECEMBER LAST,
IN THE YEARE 1602.

(1) Since the yeare. 1528. that Geneua was freed from the gouernment of their Earle, al Christendome knoweth that sundry, dyuers, and great enterprises haue bin practised and attempted against the sayd Cittie, and that by great persons: some whereof inhabited the Citie, and some were Strangers.

some whereof inhabited the Citie, and some were Strangers.

(2) And this attempted, to be performed one while by Traytors within, another while by Enemies without: and the same both ouert & couert. Some whereof set themselues onely against the Ecclesiasticall gouernment, other some against the Pollitique: and others seeking the ouerthrow of both. God notwithstanding alwayes preserving it as the Aple of his eye, in so much that as Israell heretofore did upon good respect say, Many a time have they fought against me from my youth up. Psal. 129.1.2. So Geneua may at this time well confesse, From my youth upward they have attempted against mee a thousand mischiefes; but yet they have not been able to overcome or destroy mee.

(3) Yea, Geneua hath oftentimes found to be true the saying of Dauid. Psal. 34.19. Great are the troubles of the righteous, but the Lord delivered him out of them all.

- (4) Yea, Geneua may testifie unto us that to be true, which the Prophet sayth in an other place: Hee that dwelleth under the defence of the most high God, shall abide under the shadow of the Almightie. Psal.91.1. especially it may professe it more at this time, then at any time heretofore: It having a fresh (by experience) tryed, that the Lord is neere unto them that are of a contrite heart, and will saue such as be afflicted in spirit. Psal.34.18.
- (5) For, the Duke of Sauoy hauing resolued to surprise the Towne of Geneua, by scaling the Walles: that he might the more easely attaine unto it, some few dayes before, sent Maister Rochette chiefe Presedent of the Senat of Chambery to the Magistrates of Geneua, to let them understand that hee was resolued to liue in peace with them, since it hath pleased the French kings Maiestie to haue comprehended them in the treatize of peace betwixt him and the King: and that they might be sure that hee would obserue it inuiolable in every poynt.

- (6) Neuerthelesse the Duke of Sauoy (an olde and havnous enemie unto Geneua) did depart from Thurin on Tuesday the. vii. of December, and ariued at a Towne called La-Roche, distant from Geneua foure of their Leagues: where hee had three thousand men, some Spaniards, some Italians, and some French and Sauoyers: who on Saterday the. xi. of the same month the same night, having called unto him their chiefe Captaines and Leaders, did discover unto them his enterprise, exhorting them to behave them selves valiantly: out of the which, he made choyce of three hundred of the brauest and resolutest of them, to give the assault.
- (7) From thence they marched towardes the Citie of Geneua at one of the clocke after midnight, where they ariued about two of the clocke in the night: the Duke himselfe stayed some quarter of a League from Geneua.
- (8) Then Monsieur Dalbigny, who was his Lieftenant generall (and the chiefe of this enterprise) demaunded, ministred, and received their Oath: That they would live and die in this execution: he promising to be the first, to do the like with them.
- (9) Moreouer, hee made them to promise, that they should not defile any Mayden or Woman: nor fall to pillage, till they had received the signall from him.
- (10) This ended, they approched the Walles of the Cittie, beeing fauoured with the darknesse of the night, a thicke mist, and sharpe winde, and caused his men to cast into the Towneditch certaine Faggots: on the which they raysed three Ladders, in a ranke tyed togither. (It was in a place distant some fiftie Paces from the Sentinell, betwixt the New-gate and the Moneygate.) The first (being about threescore in number) all Shot, entred the Cittie. One of them faigned himselfe to be the rownd, and went toward the Sentinell for to kill him: who feeling himselfe hurt, slipped downe from the Terrasse (which is a Hill of earth) who beeing also fauoured with the darknesse of the night and thicke mist, came into the Cittie by the Gate (called Tartase) which is commonly open, because it is within the Walles, and gaue the Towne the Alarme.
- (11) The Citizens hearing it, armed themselves straight wayes: so that in an instant, all places, bastions, and passages were filled.
- (12) But howsoeuer they used all diligence, it was impossible for them to hinder the entrance of some three hundred of the Enemie, (which were as hath been sayd) all Captaines and Commaunders, men of authoritie and courage, armed from top to too: as they understoode afterwardes by the confession of certaine Prisoners.
- (13) The Enemie placed themselves in order upon the Walles of that quarter, in a place distant from the Corps du Gard some two hundred Paces, endeuoring to possesse the New-gate,

and so to give entraunce by their Petart unto their Men, which stayed without at the Bridge-foote.

- (14) Comming neare unto the sayd place with their Petart, he that caryed it, and should have fyred it, was killed by an Ambúscado.
- (15) The Gate (where there were but twentie and fiue men of the Citie) was lost and wonne againe three times: yet the Enemie was finally constrayned to retire, by the meanes of an Italian Captaine called Brandano, comming from the Townehouse of the Cittie with some thirtie Citizens: who with a great furie and courage, fell upon them.
- (16) The Enemie seeing themselves thus put backe, did seeke to get the Gate called Tartase: fro(m) whence they were repulsed by the meanes of the Corps du Garde. From thence they returned towards the Mony-gate, intending to force it, but all in vaine: for the Portcullis was let downe, and the Chaines up, and five hundred Citizens were appoynted to guard the hart of the Cittie.
- (17) In the meane time, those of the Citie assaulted their Enemies through the houses which were neare unto the Walles of the Cittie; but the Enemie gaue great resistaunce, and came still up by the Ladders, to the number of three hundred: whereby their courage encreased much, and fought valiantly; crying-out as loud as they could (but especially a Trumpetter standing upon the Walles) Viue LE'spaigne, viue Snuoye: God saue Spaine and Sauoy: the Towne is wonne.
- They forced two Houses neare the Wall with two Petarts, and many of their chiefest Men thereby entred the Houses, meaning thereby to gaine the place called La Monnoye: but sodainely they were constrayned to retire, with losse of men: For one hundred and fiftie Harcobussiers, Musketters, and Pike-men of the Cittie, were sent to succour them: yea, the Women came with Halbards and Swordes, all resolute to die, or to repulse the Enemie, ere he should waxe stronger: which thing succeeded well. For the Enemie having perceived that by the discharging of a Canon, that was on the Bulwarke of the New-gate, being charged with Chaynes and Nayles, one of their Ladders beeing broken, and betwixt thirtie and fourtie of their men (which were comming up) sore maymed, were greatly astonished, and none of them durst afterwards come up: Those which were got into the Cittie, were also much amazed, and began to flye, hearing the sound of the Retraite, running downe with more haste then they came up: a part of them did fall head-long downe into the Ditch: the rest, beeing an hundred, or sixscore, were either killed, or sore hurt: except thirteene, who being taken aliue, refusing to confesse any thing, were hanged the same day, notwithstanding their offering of great Ransome.
 - (19) The fight dured from three of the clocke to fiue.

- (20) At the breake of the day the Enemie retired to Bonna and Roche.
- (21) Monsieur Dalbigny was at the foote of the Ladder, making shew to come up: but seeing al succeeded not wel, feygned to haue a qualme come ouer his stomacke, and so retired himselfe.
- (22) Amongst the prisoners that were hanged, were Messieurs de Sonas Schaffardon, and Dartinae: their sentence was, that having in open peace attempted against the Cittie, they were not to be esteemed as Prisoners of Warre, but as Robbers and Murtherers: and that therefore they deserved death. Then was there a Galhouse of purpose set up on the Bulwarke of the New-gate, whereon they were hanged in the afternoone the same day.
- (23) The dead (besides these thirteene) were about foure score, besides those which were drowned in the Ditch: and many sore maimed.
- (24) Among the dead, was the sonne of the Marquesse De Lullin, the sonne of the Marquesse De Trefort, Monsieur de Cornage & de La Tour, Liue-tenant and Auncient-bearer to Monsieur Dalbigny.
- (25) The heads of all the dead men were cut off, and set on Poles upon the Walles where they first entred: their bodyes were cast into the Rhosne.
- (26) The Enemie retired themselues to a Village called Etrenblieres, distant some League from Geneua, carying many of their dead and maimed men: amongst the which were the Baron De La Valdisaire, Generall of the Footmen, and many others of Commaund: and being ariued at Roche, and making a reuiew of their men, found betwixt three and foure hundred of them wanting.
- (27) The Duke caused foure Captaines (beeing Spaniards) to be hanged, for not executing their charge, in assaulting of the towne on the other side: which being done, he himselfe rode post to Thurin.
- (28) Those of the Cittie lost some sixteene men: amongst whom, was Monsieur Canal, one of the Priuie-counsel, being three score and tenne yeares olde, Captaine Vandell, Marke Cambiago, Peter Cabriol, Maister Nicholas, Masson, Bandieres, Debolo, and some others: and some twentie hurt.
- (29) The Cittie was presently relieued with three hundred Swytsers of Berna, being their neighbours and confederates, looking dayly for more: Praysing the Lord for this great and wonderfull deliuerance: a singuler continuance of his mercy, that hee laughing at their complots, had taken the cause of his people into his owne hands: and as a just Judge, discomfiting their Enemies, hath made them sinke downe into the Pit, which they had prepared for those that know the Lord, and trust in

- him. Let therefore Israel trust in the Lord, for with the Lord is mercie and great redemption ¹.
- (30) Or all this Narration there is a double use, and he that hath a sanctifyed hart, shall (no doubt) profit by it therein.
- (31) First, wee may see what affiance or trust is to bee given to the wordes and promises of the Popish and Spanish faction: of the which, the Sauoyard is not one of the least limbes or members: and that should moove us not to bee so readie to relie or rest upon their fayre wordes and speaches, as some would have us, but to carry ourselves (if not suspitious of them, yet warily with them: and the rather, because it is a received maxime amongst them, and as one would say, an overruled case) that Fayth is not to be held with Heretickes, such as they (univerly) hold us to bee.
- Secondly, wee may behold that great regarde, and more then fatherly care that the Lord hath to preserve and defend them, that with godly sinceritie and singlenesse of hart, walke in the obedience of his whole trueth: and that should on the one side prouoke us to bee more zelous of his glory, then in these cold and carelesse dayes many men would have us, and wee are in deede. And on the other side, it should stirre us up with confidence of hart, and assurance of hope, wholly to depend upon him: who, though for the tryall of our Fayth, the proofe of our Patience, the punishment of our Sinnes, and sundry other causes, best knowne to his owne Wisedome, hee appoynt us to bee sundry wayes exercised, yet will together with the temptation, make an issue out of the same, and prouide a way for us to escape, as shall bee most for his glory, and our good: And this should bee no meane comfort unto us, in the dayes of our tryalles and tribulations.

FINIS.

¹ Une note manuscrite donne la référence: Esai: 17.14, qui est inexacte.